

## UN ÉCHANGE CONSTRUCTIF AVEC LA DIRECTION

# SÉCURITÉ, LOGEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL EN PRIORITÉ – SURVEILLANCE

La CFDT Martinique a été reçue par la Directrice Interrégionale Adjointe ainsi que par le Chef des Ressources Humaines, afin de faire le point sur les difficultés rencontrées quotidiennement par les agents.

Nos préoccupations majeures demeurent : **les conditions de travail, la sécurité des personnels et celle des locaux.**

### SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS

Nous avons sollicité la réalisation d'un audit de sécurité, conduit par l'officier compétent de la Police ou de la Gendarmerie, dans chacun des bâtiments.

Un tel rapport permettra de travailler efficacement au renforcement des dispositifs existants.

La DI Adjointe s'est déclarée favorable à cette proposition, et nous demanderons que ce point soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine formation spécialisée.

### SÉCURITÉ OPÉRATIONNELLE

En ce qui concerne la sécurité lors des contrôles, la CFDT a demandé le déploiement d'armes longues, accompagné d'une doctrine spécifique d'utilisation en Martinique.

Il est essentiel que nos collègues puissent disposer de ces armes au sein des unités ou en « emport », notamment lors des saisies de cocaïne. L'idée n'est pas de le déployer au quotidien mais de l'avoir en sécurité.

S'agissant des bombes lacrymogènes de gros volume (fournies avec le HK), nous avons demandé leur remplacement, ainsi que l'autorisation pour les agents de les emporter en service.

Concernant les bâtons télescopiques, nous insistons sur la nécessité que la formation des agents soit organisée rapidement.

### MÉDECINE DU TRAVAIL

En l'absence de médecin du travail, les agents sont contraints de consulter des praticiens conventionnés.

La CFDT a demandé qu'un rappel officiel soit diffusé afin de garantir que **les collègues n'aient pas à avancer de frais médicaux.**

### LOGEMENT

La CFDT a proposé à la DI d'examiner la conclusion d'un accord avec les bailleurs sociaux. Celle-ci s'est montrée réceptive à notre suggestion.

De plus, une délégation CFDT a rencontré cette semaine **Action Logement**, qui a confirmé la disponibilité de plusieurs logements vacants.

👉 Les collègues intéressés sont invités à se rapprocher de nous.

## CONVENTIONS AVEC LES HÔPITAUX

La CFDT a souligné l'importance de disposer de locaux adaptés (chambres sécurisées, mobilier adéquat) pour la conduite des procédures. A l'heure actuelle nos collègues sont parkés dans les couloirs dans des conditions extrêmes.

La DI a indiqué qu'une rencontre avec le directeur de l'hôpital La Meynard était prévue afin d'établir une convention en ce sens.

## TOUR DES BRIGADES

### BSE DU MARIN

- Cellule de retenue : l'appel d'offres n'ayant pas abouti, une solution alternative est en cours d'élaboration.
- Clés du PPC : la convention a été signée, l'installation dans les locaux est prévue pour le premier trimestre 2026.

### BSE DU LAMENTIN

La vétusté des locaux est préoccupante et impacte fortement les conditions de travail. Nous avons demandé un réaménagement comprenant notamment un local social, afin de recréer une dynamique collective. La DI s'est déclarée favorable à cette proposition.

Un relamping va être à l'étude.

### BSE DE FORT-DE-FRANCE

La CFDT est intervenue à plusieurs reprises sur les dernières années concernant l'état des locaux, qui bénéficieront enfin d'une extension. La BSE attend avec l'agrandissement des locaux, un local social et une cuisine fonctionnelle.

Nous rappelons toutefois qu'une fenêtre du vestiaire femmes est cassée depuis plusieurs années et que l'alarme n'est reliée à aucun dispositif.

Concernant le SMBI, nous demandons l'attribution d'un troisième chauffeur par vacation, trois véhicules devant être conduits simultanément.

Concernant le matériel, un point doit être fait sur les IFREN et les dosimètres passifs.

### BSE DE LA TRINITE

Les collègues expriment le besoin de disposer d'un véhicule plus spacieux, adapté tant à leurs missions qu'à leurs morphologies. Nous avons saisi la DI sur ce point.

**La CFDT Martinique dresse un bilan positif de cet échange.**

**Après des années difficiles, un renouveau s'installe : le dialogue social reprend dans un esprit constructif.**

**👉 Nous resterons pleinement mobilisés afin de veiller à l'avancement et à la concrétisation des besoins exprimés par les agents.**